

3 novembre 2010 | Le Droit

ARIANE ARIANE LACOURSIÈRE LACOURSIÈRE LaLaPresse Presse MONTRÉAL —

Deux élèves sur cinq ne terminent pas leur secondaire en cinq ans

Seulement 59,4 % des élèves québécois obtiennent leur diplôme d'études secondaires après cinq ans. Les garçons sont toujours moins nombreux que les filles à obtenir leur diplôme, et les anglophones réussissent mieux que les francophones. Et les élèves du collégial sont toujours aussi nombreux à échouer à leur examen ministériel de français.

Pas moyen de s'en défaire? Recyclez-les.



Recyclez vos produits électroniques de façon écoresponsable à un événement approuvé par l'OES.

Le samedi 6 novembre
De 9 h à 16 h
à l'Université St-Paul
223, rue Main, Ottawa
(La collecte s'effectuera dans le stationnement.)

Pour la liste de produits électroniques recyclables, ou rapportez vos produits et les détails des prochains événements de collecte, consultez :
recycleyourelectronics.ca
(en anglais)



L'Ontario Electronic Stewardship - les sociétés qui fabriquent et commercialisent les produits électroniques - finance ce programme visant à détourner les déchets des sites d'enfouissement grâce à la réutilisation et au recyclage.

C'est ce que révèlent une série de documents publiés dans les derniers jours par le ministère de l'Éducation du Québec (MELS).

Depuis plusieurs années, Québec établit le taux de décrochage scolaire d'après le taux d'obtention du diplôme après sept ans d'études. Selon les données 20082009, 71,9 % des élèves québécois ont obtenu un diplôme d'études secondaires ou de formation professionnelle après sept ans. Mais après cinq ans, soit la durée prévue du cours secondaire, le taux de réussite n'est que de 59,4 %.

Les chiffres du MELS confirment encore une fois l'écart entre la réussite des garçons et celle des filles. Seulement 54,9 % des garçons obtiennent leur diplôme en cinq ans, alors que 67,5 % des filles y parviennent.

Les élèves francophones ont aussi plus de mal que les anglophones à obtenir leur diplôme dans le délai prévu : ils sont respectivement 60,2 % et 71,6 % à y arriver. Et dans les écoles privées, 85,2 % des élèves décrochent leur diplôme en cinq ans, comparativement à 55,4 % à l'école publique.

Alors que 67 % des élèves de la région de Québec terminent leur secondaire avec succès en cinq ans, c'est le cas de seulement 52 % de ceux de la Côte-Nord et de 20,3 % de ceux du Grand Nord. Seulement 43 % des élèves de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) obtiennent leur diplôme en

cinq ans.

Rallye
GATINEAU

4x 205/60R16
PNEUS D'HIVER!
PNEUS D'ÉTÉ

299\$

ROULEZ EN DOUCEUR

PNEUS D'ÉTÉ
59.95\$

PNEUS D'HIVER
159.95\$

INSTALLATION DES
PNEUS D'ÉTÉ
D'UN PNEU D'HIVER
ET UN PNEU D'ÉTÉ
ET UN PNEU D'HIVER
ET UN PNEU D'ÉTÉ

INSTALLATION DES
PNEUS D'ÉTÉ
D'UN PNEU D'HIVER
ET UN PNEU D'ÉTÉ
ET UN PNEU D'HIVER
ET UN PNEU D'ÉTÉ

RALLYE MONTREAL • 1188 BOUL. LA VÉRONIQUE CARST • GATINEAU • MONTREAL, QUEBEC, CANADA • 514-368-9999

Enfin, un autre document du MELS révèle que 80,8 % des élèves de cégep ont réussi l'épreuve ministérielle de français en mai dernier. Ce taux est sensiblement le même depuis 2000. Parmi les 19,2 % d'élèves qui ont échoué, 17,6 % ont obtenu une note « insuffisante », « très faible » ou « nulle » dans la portion « Maîtrise de la langue ». La quasi-totalité des élèves ont par ailleurs réussi les épreuves « Structure de texte » et « Compréhension et qualité de l'argumentation ».

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Langues officielles au sein des institutions fédérales

10 sur 16 n'ont pas obtenu la note de passage

PAUL GABOURY
pgaboury@ledroit.com

Dix des 16 institutions fédérales évaluées n'obtiennent pas la note de passage, avec des notes de D ou E, pour les services offerts dans les deux langues officielles aux Canadiens. Et dans plusieurs d'entre elles, la langue de travail pose problème pour plus d'un cinquième des employés insatisfaits de leur capacité d'utiliser leur langue officielle.

Dans le second volume du rapport annuel 2009-2010, le commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, confirme que les institutions fédérales n'obtiennent pas la note de passage au bulletin de rendement.

«Malheureusement, trop d'institutions attendent de recevoir une plainte ou une très faible note dans leur bulletin de rendement avant de faire un effort réel pour offrir des services en anglais et en français constate le commissaire Fraser. Une telle approche diminue la confiance du public canadien envers les institutions fédérales.»

Seulement 10 des 16 institutions ont ainsi été capables d'offrir des services bilingues dans plus de 80 % des cas où ces services étaient requis. Pire encore, ajoute le commissaire, seulement 2 des 16 institutions ont accueilli le public en personne dans les deux langues officielles — «offre active» — dans plus de 60 % des cas. Santé Canada, Industrie Canada et Sécurité publique Canada ont obtenu les plus notes pour le service au public.

1477 plaintes recevables

Au cours de la dernière année, le commissariat a reçu un total de 1477 plaintes recevables, dont 876 plaintes contre CBC-Radio-Canada (portant sur les compressions budgétaires à Windsor), 451 plaintes liées au service au public, et 104 plaintes liées à la langue de travail.

Dans son rapport, le commissaire recommande au gouvernement de prendre toutes les mesures requises pour informer

les personnes qui veulent des services qu'elles ont le droit de recourir au français ou à l'anglais.

Au chapitre de la langue de travail, le commissaire indique qu'un cinquième des employés se dit insatisfait de leur capacité à utiliser leur langue officielle au travail dans les régions désignées bilingues. Le nombre de plaintes des employés a toutefois diminué pour passer de 178 en 2008-2009 à 104 plaintes l'année suivante. Cette diminution, précise-t-il, n'est peut-être pas représentative de la situation réelle des langues officielles puisque de nombreux employés peuvent décider de ne pas porter plainte et acceptent de travailler dans l'autre langue sans défendre leur droit. Le commissaire recommande aux administrateurs généraux de prendre des mesures spécifiques et durables pour s'assurer que leurs employés soient en mesure d'utiliser la langue de leur choix dans leurs communications écrites.

«Il faut du caractère pour déposer une plainte. Parfois les gens ne veulent pas faire de trouble. C'est plus facile pour eux de s'adapter à leur milieu. C'est pour cela que c'est extrêmement important que les ministres et sous-ministres fassent l'effort supplémentaire pour souligner le droit des employés à travailler dans leur langue», a expliqué le commissaire.

Air Canada

Finalement, il profite de ce rapport pour recommander au ministre des Transports de déposer sans tarder un nouveau projet de loi pour amener Air Canada à protéger et maintenir les droits linguistiques du public voyageur et assujettir le transporteur aérien Jazz à la Loi sur les langues officielles. Un tel projet de loi a déjà été présenté à trois reprises dans le passé, mais n'a jamais obtenu le feu vert des parlementaires. Le gouvernement avait promis de le présenter le printemps dernier, mais l'opposition dit encore attendre le dépôt.



Le commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, a déposé le second volume du rapport annuel 2009-2010.

«Des recommandations trop timides», selon la FCFA

PAUL GABOURY
pgaboury@ledroit.com

La Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA) du Canada est consternée par la piètre performance de plusieurs institutions fédérales au chapitre des langues officielles, et s'est dite surprise de la timidité des recommandations formulées par le commissaire aux Langues officielles, Graham Fraser.

«Alors que le Canada vient tout juste de participer au Som-

met de la Francophonie, il est assez gênant de voir une telle performance, surtout quand cela fait tant d'années que les mêmes constats reviennent» a commenté Marie-France Kenny, la présidente de la FCFA.

«C'est pire que jamais avec les conservateurs», a déploré le député néo-démocrate Yvon Godin.

Le député libéral d'Ottawa-Vanier, Mauril Bélanger, a rappelé que l'équipe des langues officielles au Conseil du Trésor est passée de 50 à 12 personnes,

ce qui a eu un impact négatif sur les institutions fédérales. «Il y a un manque de volonté des dirigeants de prêcher par l'exemple», a raconté le député bloquiste de Gatineau, Richard Nadeau. «Des fonctionnaires m'ont raconté que lorsqu'ils écrivent une note en français, elle doit souvent être traduite parce que le gestionnaire ne comprend pas le français. Le sens du message est parfois perdu. Souvent, ils abandonnent parce qu'ils se font regarder avec de gros yeux».

Sur le web

ledroit.cyberpresse.ca

QUESTION DU JOUR

Les élections de mi-mandat aux États-Unis vous intéressent-elles?

Oui : 36% Non : 64% 1383 votes

LA CHAMBRE ROUGE

Venez discuter des Sénateurs ou de hockey en général dans le blogue de Sylvain St-Laurent.

SOMMAIRE

Actualités	26	Horoscope	42
Arts	39	Loteries	23
Détente	42	Nécrologie	50
Économie	34	Petites annonces	43
Éditorial	24	Sports	55
Forum	25	Statistiques	58

NOUS JOINDRE

Rédaction
nouvelles@ledroit.com 613-562-0333

Abonnements et
livraison du journal
tirage@ledroit.com 613-562-0555
www.cyberpresse.ca/abonnement 1 800-267-6961
Lundi au vendredi: 6 h — 16h30
Samedi: 7 h — 12 h

Renseignements généraux: 613-562-0111

Publicité
(annonces commerciales) 613-562-7747
Lundi au vendredi: 8 h 30 à 16 h 30

Petites annonces
petitesannonces@ledroit.com 613-562-0222
necrologie@ledroit.com 1 800-267-9555
Lundi au vendredi: 8 h — 19 h
Samedi: 8 h — 12 h

MÉTÉO

Ensoleillé.

Météo en détails > 58

Max. 7 Min. 1

merci de recycler ce journal

3 novembre 2010 | Le Droit | FRANÇOISFRANÇOISPIERREPIERRE DUFAULT
fpdefault@fpdefault@ledroit.ledroit.com com

Les nouveaux conseillers d'Ottawa vont à l'école

Jacques Legendre a troqué sa toge de conseiller municipal pour revêtir celle de pédagogue, hier, devant la cohorte de nouveaux conseillers en qui les électeurs d'Ottawa ont placé leur confiance, la semaine dernière.



SIMON SÉGUIN-BERTRAND, LeDroit

Le conseiller du quartier Rideau-Vanier, Mathieu Fleury, pose une question au conseiller sortant dans Rideau-Rockcliffe Jacques Legendre.

À la veille de sa retraite, l'élu sortant du quartier Rideau-Rockcliffe avait quelques conseils à partager avec les nouveaux venus à la table du conseil municipal. Premièrement, il leur a souligné l'importance de ne jamais confondre leur rôle avec celui des employés municipaux.

« Les élus ne sont pas là pour gérer la Ville. Ils sont là pour établir les règles et les directions et c'est aux employés municipaux de s'occuper de la gestion. Il existe toutes sortes de procédures, de règles et de lois. Le pouvoir des conseillers est de changer ces règles s'ils sentent qu'elles ne conviennent pas », a expliqué M. Legendre.

L'élu a aussi rappelé aux conseillers que même s'ils ont d'abord été élus pour représenter les intérêts de leur quartier, ils seront appelés à prendre des décisions qui auront un impact sur l'ensemble de la ville. « Rappelez-vous que vous représentez un vingt-troisième de la ville mais que les occasions où vous aurez à vous prononcer sur un enjeu qui ne touche que votre quartier seront infiniment petites », a-t-il insisté.

Lorsque M. Legendre a été élu pour la première fois, en 1991, il faisait partie d'une cohorte de 10 nouveaux visages sur 15 au conseil municipal de l'ancienne Ville d'Ottawa. Il dit n'avoir jamais revu une telle vague de changement jusqu'à cette année... ironiquement l'année où il a décidé de tirer sa révérence.

« À l'époque, c'était presque une révolution. Le personnel de la Ville avait tous ces nouveaux

conseillers à qui enseigner le fonctionnement de l'appareil municipal. C'est un peu la même chose cette année », a-t-il comparé.

À l'exception du maire désigné Jim Watson et du conseiller Peter Clark, qui prendra la relève de M. Legendre dans Rideau-Rockcliffe, aucun des nouveaux élus n'a d'expérience en politique municipale. Ceux-ci passeront donc le reste de la semaine sur les bancs d'école, à apprendre le métier de conseiller.

Hier, les nouveaux élus ont passé en revue le rôle des conseillers et le partage des pouvoirs en compagnie du greffier et chef du contentieux Rick O'Connor et du directeur municipal Kent Kirkpatrick. Aujourd'hui, il sera question du budget et des procédures du conseil.

Pour le conseiller Mathieu Fleury, cette première séance d'orientation a mis en lumière plusieurs « barrières » qu'il a l'intention de remettre en question durant son mandat. « C'est notre rôle, à nous les conseillers, de modifier les lois dans le but de mieux desservir les résidents. Il faut faire tomber ces barrières qui nous empêchent d'avancer », a confié au Droit le nouveau représentant de Rideau-Vanier.

« C'est un bon exercice. J'en retiens des renseignements importants pour mieux faire mon travail », a pour sa part déclaré Tim Tierney du quartier Beacon-Hill-Cyrville.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

3 novembre 2010 | Le Droit | TOMMYTOMMYCHOUINARD CHOUINARD LaLaPresse Presse QUÉBEC —

La FFQ veut assouplir l'interdiction du niqab dans le public

La Fédération des femmes du Québec (FFQ) s'oppose à ce que l'État interdise le port du voile intégral aux éducatrices en milieu familial. Elle reproche également au gouvernement Charest d'obliger de façon trop générale les musulmanes qui portent le niqab à se dévoiler pour recevoir des services publics.

Devant une commission parlementaire, hier, la présidente de la FFQ, Alexa Conradi, a demandé des modifications au projet de loi 94 sur les demandes d'accommodement dans l'administration publique.

Le projet de loi prévoit que tant l'employé de l'État que la personne qui reçoit ses services doivent avoir le « visage découvert » lors de la prestation du service. Un accommodement doit être refusé si des motifs liés à la sécurité, à la communication ou à l'identification le justifient, ajoute l'article 6.

Pour la FFQ, l'obligation d'avoir le « visage découvert » ne devrait pas s'appliquer aux services de garde en milieu familial. « On commence à s'éloigner des services publics » pour entrer dans la sphère privée lorsqu'il est question de ces garderies à la maison, a expliqué Mme Conradi. Elle a fait valoir que les parents confient leurs enfants à ces femmes « en toute connaissance de cause ». Si l'État oblige ces femmes à retirer leur niqab, il les marginalisera encore davantage.

Il y a « de nombreux cas où il faut prévoir des exceptions » à l'application de l'article 6, estime la FFQ. Mme Conradi cite notamment l'exemple d'une urgence santé en exemple. La FFQ demande au gouvernement de n'obliger que les employés de l'État à avoir le visage découvert. Les ministères devraient quant à eux déterminer « les situations où les exigences de communication, de sécurité ou d'identification empêcheraient de donner des services à une personne qui aurait le visage couvert », propose-t-elle.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

ÉDITORIAL

LeDroit

Fondé le 27 mars 1913
L'avenir est à ceux qui luttentPIERRE JURY pjury@ledroit.com

Un autre rapport, un autre tollé

Les années se suivent et se ressemblent pour le Commissaire aux langues officielles. Un autre rapport, un autre constat que la situation du français – c'est surtout le cas au Canada – n'occupe pas la place que la Loi sur les langues officielles lui avait prévu dès sa promulgation en 1969.

Chaque rapport rappelle que les progrès en plus de quatre décennies de langues officielles au pays sont inégaux. Ils sont là, parfois bien terrés, parfois imperceptibles à l'œil d'aujourd'hui: ce n'est qu'avec le regard comparatif du passé que l'on parvient à apprécier le chemin parcouru dans un secteur ou un autre.

Ainsi, comme le notait Dyane Adam en 2004, «des citoyens sont plus bilingues partout». Des tribunaux, jusqu'à la Cour suprême, ont forcé les gouvernements à agir avec plus de fermeté, notamment en éducation. Plusieurs des grandes institutions nationales incarnent mieux la dualité linguistique. Les écarts de revenu entre anglophones et francophones s'amenuisent. Ces derniers sont mieux représentés au sein de la fonction publique fédérale. Au plan mondial, le français a pris davantage sa place, entre autres grâce à l'Organisation internationale de la Francophonie, qui fait contrepois, au Canada, au vif héritage britannique du Com-

monwealth. Ces avancées avaient été identifiées par M^{me} Adam, la Commissaire aux langues officielles de l'époque, à l'occasion du 35^e anniversaire de la Loi sur les langues officielles. Mais Dyane Adam n'était pas dupe. Elle remarquait aussi que «des acquis s'érodent lorsque le gouvernement du Canada ne reste pas vigilant et engagé à promouvoir la dualité linguistique».

Hier, son successeur Graham Fraser a déposé son bilan de sa quatrième année en poste. Il dresse un portrait bien plus triste de la situation des langues officielles au Canada, et particulièrement de la place du français. Cela est un peu dû à la nouveauté de la tâche: il a gardé encore un peu de ses illusions passées et les minces progrès, ou dans trop de cas, le recul, du français dans l'appareil gouvernemental canadien, le scandalisent.

Un vieux proverbe dit qu'un balai neuf va dans tous les coins. Usé et courbé, l'outil passe vite sur des zones qui s'empoussièrent, s'ombragent. M. Fraser est comme ce balai neuf qui, encore ferme, projette un faisceau de lumière sur des aspects négligés ou oubliés. Non pas que Dyane Adam s'était émue avec les années, pas plus que ses quatre prédécesseurs (Keith Spicer, Max Yalden, D'Hervey Fortier et Victor Goldbloom). Mais les progrès sont parfois si minces, d'une



année à l'autre, que la frustration peut parfois faire place à une certaine forme de découragement.

Graham Fraser n'a pas encore baissé les bras et, nous le constatons aujourd'hui, il a approché sa tâche avec un esprit analytique précis sur la manière qu'il pouvait faire une différence à titre d'ombudsman des langues officielles au Canada. Il semble avoir tenté de mettre en place une approche plus mesurable. Cela lui permet dans son dernier rapport de faire des constats aussi lamentables: des départements attendent d'être la cible d'une plainte avant de réfléchir à leur action, et à peine

deux institutions sur 16 évaluées ont obtenu mieux que la note de passage de 60 %.

Cette triste performance touche droit au cœur des dizaines de milliers de lecteurs du quotidien *LeDroit* qui, fonctionnaires de carrière dans la région de la capitale nationale, ne peuvent travailler dans leur langue maternelle comme s'y est engagé le gouvernement fédéral.

Pendant ce temps, le gouvernement de Stephen Harper s'est félicité que le nombre de plaintes logées au Commissariat des langues officielles soit en baisse. C'est comme se réjouir de voir

une fleur dans un dépotoir.

Les conservateurs ne sont pas les seuls au banc des accusés. M. Harper a été accusé par le commissaire Fraser – qui l'a lui-même nommé en 2006 – de pratiquer une francophonie de façade. Mais avant lui, les libéraux de Jean Chrétien et de Paul Martin n'ont pas fait beaucoup mieux. Nous pourrions retourner derrière jusqu'en 1969. Les progrès sont de petits pas, souvent peu perceptibles. Graham Fraser se lasse de faire ce qu'il perçoit être du sur place. Nous l'encourageons à continuer de balayer les recoins du pays.

À VOUS LA PAROLE

editorial@ledroit.com

VOTRE OPINION COMPTE! Le Droit invite ses lectrices et lecteurs à réagir à l'actualité dans cette page. Les lettres courtes seront privilégiées et la direction se réserve le droit d'abréger les documents. Le Droit ne s'engage ni à publier les documents reçus, ni à justifier leur non-publication. Ne seront publiées que les lettres portant le nom, prénom, adresse et le numéro de téléphone de l'auteur. Seul le nom et lieu de résidence apparaîtront toutefois dans le journal.

TLMEP et l'Ontario français

À l'émission *Tout le monde en parle* (Radio-Canada, 31 octobre), il a été demandé à Daniel Lanois si après son arrivée en Ontario, il pouvait s'exprimer en français. On me la pose aussi et ça me choque! En Ontario, on parle français. Plusieurs Québécois, même ceux de l'autre côté de la rivière des Outaouais, l'ignorent. Un grand nombre de francophones hors Québec suivent TLMEP et méritent votre respect. Le français est vivant en Ontario et on se bat pour le garder: pensez à l'hôpital Montfort, l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario, les drapeaux

franco-ontariens qui flottent un peu partout. On y enseigne même en français, figurez-vous! Je le sais, j'y ai fréquenté l'école primaire, secondaire et universitaire et ai enseigné 33 ans.

Et je ne mentionne pas toutes les autres communautés francophones partout au Canada et que le Québec refuse de considérer. On existe!

Rachel Gélinas,
Ottawa

Bellemare, un élu las?

La plus grande surprise aux élections municipales à Ottawa? Michel Bellemare,

dans Beacon-Hill-Cyrville, qui a perdu son poste par une centaine de votes...

Il a fait très peu campagne sauf un dépliant reçu par la poste. À la fête du monument franco-ontarien à Montfort, on a souligné la présence de plusieurs politiciens et au moins une politicienne, mais Michel Bellemare? Non. Était-il fatigué du pouvoir? Merci au journal pour sa couverture des affaires (franco) ontariennes et de me donner l'occasion de dire aux Québécois qu'il existe des francophones de l'autre côté de la rivière (Benoit Pelletier).

Jean-Marie Pitre,
Ottawa

Une autre hausse de tarifs

Pourquoi encore cette augmentation à la Société de transport de l'Outaouais? Je comprendrais si elle servirait à acheter de nouveaux autobus car il n'y en a jamais assez pour les heures de pointe. Il devrait y avoir un système pour ne pas laisser entrer plus que le maximum de passagers. Et certains chauffeurs conduisent comme des enragés!

Il faut que ça arrête un jour. Demandons au maire Bureau et à ses acolytes de baisser leur salaire et de le donner à la STO!

M. Gindon,
Gatineau

LEDROIT, LE MERCREDI 3 NOVEMBRE 2010

BUREAU D'OTTAWA 47 RUE CLARENCE, BUREAU 222,
CASE POSTALE 8860, SUCC. T, OTTAWA (ONTARIO) K1G 3J9

BUREAU DE GATINEAU SERVICE À LA CLIENTÈLE
PROMENADES DE L'OUTAOUAIS, 1100 BOUL. MALONEY OUEST, C.P. 82050 GATINEAU (QUÉBEC) J8T 8E1

DIRECTION GÉNÉRALE
Président et éditeur Jacques Pronovost
Adjointe admin. Mélanie Proulx

ADMINISTRATION ET FINANCES
Contrôleur financier Sara Gaulin
Services admin. et paie Lynne Bazinet

RÉDACTION
Rédacteur en chef André Larocque
Chef des nouvelles Jean Gagnon

PUBLICITÉ
Dir. ventes Claude Tremblay
Dir. adj. Michelle O'Neil

PRODUCTION ET INFORMATIQUE
Dir. de la production Raymond Bégin
Gérant informatique Louis Simoneau
Resp. informatique Antoine Boulet

ABONNEMENTS ET TIRAGE
Directeur Robert Schiffo
Adjointe Marie-Josée Hahn
Gestionnaire Claudie Simard

MARIO BOULIANNE mboulianne@ledroit.com

À SURVEILLER: Concert du groupe Mirage pour la Maison Mathieu-Froment-Savoie, le 6 novembre. Pour information: 819-332-3620.



L'hiver se pointe le nez... rouge

L'halloween est derrière nous, la première neige est tombée et Loisirs sport Outaouais lancera lundi l'Opération Nez Rouge.

Ouais, on est bel et bien en hiver!

Eh oui, Nez Rouge vient nous rappeler que l'alcool et le volant ne font pas bon ménage. Cette année encore, des centaines de bénévoles enfiletront le

dossard rouge de l'Opération en Outaouais afin de raccompagner les fêtards à la maison en toute sécurité.

Même si on est tous d'accord que l'alcool au volant n'est pas seulement un problème relié au temps des Fêtes, avouons que ce programme de raccompagnement est fort utile et qu'il permet également de financer des organismes de loisir et de sports de notre région.

La présidence d'honneur de l'Opération 2010 a été confiée aux députés fédéraux Richard Nadeau et Marcel Proulx.

Faut croire que les bonnes causes peuvent unir deux hommes diamétralement opposés par leurs couleurs politiques!

L'an dernier, l'Opération Nez Rouge en Outaouais avait permis près de 1900 raccompagnements, grâce à l'engagement de 1764 bénévoles.

La moyenne des dons reçus

cette année-là était de 19,74\$, ce qui n'est pas très cher payé pour revenir à la maison sans encombrés.

L'Opération 2010 aura lieu les 3, 4, 9, 10, 11, 16, 17, 18, 22, 23, 30 et 31 décembre.

En visitant le site Internet de l'Opération au www.operationnezrouge.com ou en composant le 771-AUTO, vous pouvez obtenir toute l'information nécessaire pour faire partie de l'équipe à titre de bénévoles.

On peut également former des groupes d'amis ou de collègues afin de passer une soirée bien agréable. D'ailleurs, les anecdotes sont nombreuses au terme d'une soirée à jouer à Nez Rouge.

Je vous invite fortement à en faire partie, vous ne le regretterez pas. Et pour ceux et celles qui prévoient prendre un verre, vous savez quoi faire. Un chauffeur désigné, un taxi ou Nez Rouge!

» EN BREF

CES ENFANTS QUI PLANTAIENT DES ARBRES



SIMON SÉGUIN-BERTRAND, LeDroit

Une cinquantaine de scouts du district de l'Outaouais ont participé, samedi, à la plantation de près de 70 arbres dans deux parcs municipaux de Gatineau. L'activité tenue en collaboration avec la Ville avait pour but de boiser les parcs de Londres-d'Andromède et Émile-Zola. Depuis le début du programme de plantation d'arbres, plus de 200 000 arbres, soit le double de l'objectif initial, ont été plantés, a affirmé le maire Marc Bureau. Sur la photo, le jeune castor Jonathan Falardeau, de la 6^e colonie St-Paul d'Aylmer, est sur le point de planter une épinette au parc Émile-Zola.

LES RÊVES DE MONIQUE

Le 9 octobre dernier, à la Maison de la culture, plus de 800 personnes ont assisté à la deuxième édition du spectacle de mode «Les Rêves de Monique».

Cette soirée a été organisée par une équipe de 70 bénévoles et 65 mannequins, sous la présidence de Monique Bourassa.

Cette année, l'événement permettra aux organisateurs de remettre près de 35 000 \$ à la Fondation du CSSS de Gatineau. Cette somme sera redirigée vers les femmes qui seront opérées ou soignées pour le cancer du sein au CSSS de Gatineau. Une partie des sommes amassées servira à remettre gratuitement aux femmes des camisoles post-chirurgicales.

L'an dernier seulement, plus de 200 patientes du CSSS de Gatineau ont reçu une camisole.

Afin de poursuivre le rayonnement de l'activité, une collection inédite de bijoux et un calendrier personnalisés ont été conçus spécialement pour «Les Rêves de Monique» et sont vendus à tous ceux qui souhaitent appuyer la cause tout au cours de l'année. La troisième édition des Rêves de Monique aura lieu le 8 octobre 2011.

7500 COUCHES!

Mila Swiderski, une mère de l'Outaouais, a organisé, le week-end dernier, une collecte de couches pour venir en aide aux familles dans le besoin. M^{me} Swiderski a réussi à recueillir un peu plus de 7500 couches qui ont été remises à Moisson Outaouais.

«Je m'étais fixé un objectif de 1000 et voilà qu'il y en a plus de 7500. La réponse a été vraiment incroyable. Je pense que les gens ont été très touchés par cette situation difficile que vivent plusieurs familles de la région. Je remercie tous ceux

qui ont donné».

Pour Moisson Outaouais, il s'agit d'une denrée très rare et donc très en demande.

Moisson Outaouais rappelle que la faim c'est toute l'année et que les besoins en denrées et en produits d'hygiène (couches, savons, etc.) sont toujours les bienvenus. Visitez le site de Moisson Outaouais au www.moissonoutaouais.com ou appelez au 819-776-0217 pour faire un don.

GALA DE LA FEMME

Le gala de la femme s'est déroulé au River Rock Inn de Rockland le samedi 23 octobre.

Ce gala rendait hommage aux femmes de la région de Prescott-Russell dans 10 différentes catégories et plus de 260 personnes ont pris part à cette soirée de gala.

Les lauréats des différentes catégories furent Estelle Patenaude, Lucie Boudreaux Séguin, Marie Yelle, Anne Comtois Lalonde, Louise Martel, Manon Séguin, Pauline Lalonde, Anne-Marie Gougeon, Murielle Fortin et Claudia Séguin.

Le prix Coup de cœur des juges est allé à Louise Martel alors que celui de Femme de l'année a été remis à Estelle Patenaude, d'Embrun.

La soirée fut animée par Michel Picard, chef d'antenne à Radio-Canada.

JEUNES AU CHAUD

Le Fonds Habineige fait de plus en plus d'heureux en Outaouais. Cette année, 219 enfants étaient inscrits au programme, soit presque 10 fois que l'an dernier.

Au cours des trois dernières années, les responsables du Fonds ont observé une décroissance des inscriptions pour ce programme qui s'adresse aux familles à faible revenu.

DES CHEFS EN OR

La Fondation olympique canadienne revient encore cette année avec son activité de financement Des chefs en or, où des athlètes olympiques et paralympiques s'affrontent amicalement dans une compétition culinaire. L'événement se tiendra le mardi 16 novembre, au Centre national des arts.

Chacun des chefs participant sera accompagné d'un athlète olympique ou paralympique. Un groupe de juges sélectionnera les chefs médaillés d'or, d'argent ou de bronze. Le chef finissant au haut du podium participera au Championnat culinaire canadien présenté en février à Kelowna.

Parmi les athlètes présents, soulignons la participation de Elizabeth Manley, Jean Labonté, Marianne St-Gelais, Carolyn Waldo, Deidra Dionne et Caroline Ouellette.

Pour s'informer, on compose le 613-274-3107.

VOTEZ POUR LE ROCKFEST

Le Rockfest de Montebello est en lice pour une bourse de 10 000 \$ du programme «Ici c'est mieux» de Pepsi, visant à récompenser des projets appréciés par la communauté. D'ici au 30 décembre, le public est invité à voter pour le festival sur le site icestmieux.com/outaouaisrock.

Le Rockfest est non seulement l'unique festival parmi les projets retenus, mais également l'unique projet de l'Outaouais.

LES DION DE PASSAGE



Le 16 octobre, les résidents de Cité-jardin ont eu de la belle visite alors que Claudette et maman Dion étaient de passage chez eux. Sur la photo, Maman et Claudette Dion accompagnées des résidentes Noëlla Trudel et Jenny Crustin.

LEDROIT, LE MERCREDI 3 NOVEMBRE 2010

Article rank | 3 Nov 2010 | Ottawa Citizen | BY MATTHEW PEARSON

School board wants \$7.3M tax refund

OCDSB to ask federal government to return 100% of GST paid

'It's a sizable chunk of coin.'

WAYNE MCNALLY *Director of finance, Ontario Public School Boards' Association*

The Ottawa-Carleton District School Board is preparing to send a letter to federal Finance Minister Jim Flaherty asking for a full refund of the \$7.3 million the board paid last year in Goods and Services Tax.

The board currently gets about two-thirds of that money back, but municipalities receive a full refund. That means the school board was out \$2.3 million last year.

The province refunds 98 per cent of taxes paid by school boards, including the provincial component of the Harmonized Sales Tax.

School boards don't pay tax on textbooks or food, but tax is applied to most school-related supplies, such as pencils and paper, art and office supplies, musical, sports and audio-visual equipment, photocopying, computer hardware and software, and utilities and telephone services.

Even school renovations and new school construction — which are funded by taxpayers — are taxed.

The Ontario Public School Boards' Association estimated that the 72 boards across the province were out a combined total of \$40 million to \$50 million of non-rebated GST charges last year.

"It's a sizable chunk of coin," said Wayne McNally, the association's director of finance.

Catherine Fife, president of OPSBA, called the GST a "tax on a tax" and questioned the logic of taxing education-related costs that are already paid for with public money.

She said the situation also creates an inequity between school boards and municipalities, which began receiving a full refund in 2004.

"We're always trying to do more with less and, in this instance, it doesn't make any sense for school boards to be penalized and for municipalities to receive the full funding," she said.

Fife applauded OCDSB trustees for raising the issue and said she hoped other school boards across the country will do the same.

"They're doing the right thing," she said, adding the tax refund issue was raised by the Toronto District School Board during the 2008 federal election and will likely resurface whenever the next federal election is called.

The school board's chair, Cathy Curry, said trustees believe the board should get the same treatment as municipalities.

"We're not happy about that inequity," she said, adding no explanation has been given for the discrepancy.

Trustee Riley Brockington said the \$2.3 million could help the board hire more teachers and boost programs, among other things. "If we had that money back, it would only go to good," he said.

There is no doubt the city's largest school board could use the money. The board is facing a budget deficit of \$7.9 million next year.

Meanwhile, budget pressures have forced the board to cut 227 full-time positions and reduce school operating budgets by 17 per cent over the past five years.

The finance minister's office didn't return calls for comment.

But Liberal finance critic MP Scott Brison said his party would consider such a proposal. "The idea has more merit than most of the wasteful spending we've seen from the Harper Conservatives," he said.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Article rank | 3 Nov 2010 | Ottawa Citizen

Bill allows rampant ripoffs of school textbooks

Under the copyright reform Bill C-32, the government claims the right to expropriate the intellectual property of writers and publishers by allowing free photocopying in schools on an enormous scale as a substitute for buying textbooks.



JANA CHYTILOVA, THE OTTAWA CITIZEN

K. Jean Cottam writes that the proposed free reproduction of textbooks under Bill C-32 will adversely affect creators and publishers, without discernible benefits to the consumers.

The Toronto-based Access Copyright conducted a study dealing with nearly 900 schools across Canada and found that 250 million copies of protected works were being made during a school year. Is it not simply fair that the people who own the rights to these works be compensated?

Schools no longer purchase one copy of each textbook per child; hence the need for making photocopies of these books on a huge scale. Under the circumstances, it seems only fair that the creators of these books are compensated for the massive photocopying which, on the other hand, results in the substantial loss of publishers' income from books sales.

To make photocopies of these books instead of buying them is simply not fair. Schools pay market value for new desks and teachers are compensated for their work. Why then should the contribution of

Canadian writers and publishers be utilized in schools without a fair payment?

On the other hand, we should be protecting Canadian values and cultural sovereignty. Instead, allowing uncompensated reproduction of our textbooks on an enormous scale is a threat to our publishers' survival and thus Canada's cultural sovereignty.

The proposed free reproduction of textbooks on a massive scale under Bill C-32 is bound to adversely impact both creators and publishers, without discernible benefits to the consumers. To put it bluntly: publishers would find it difficult to stay in business in Canada. On the other hand, the costs of compensating authors would be very modest in the context of education budgets amounting to the tens of billions.

K. JEAN COTTAM,
Nepean

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.